



PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL séance du 01/09/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le premier septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 24 août 2023, sous la Présidence de M. LAVERGNE Didier, Maire.

Le Président : Didier LAVERGNE, le maire

Membres du Conseil Municipal présents :

Thierry SYLVESTRE, Corinne BAILLARGEAU, Nadine ECHAROUX, Didier LAVERGNE, Éric SICARD, Erwan SYLVESTRE, Angélique MAUFRAS,

Membres du Conseil Municipal absents:

Carole MONToux, Bernard CLEMENT (excusé)

Procurations : néant

Secrétaire de Séance : Corinne BAILLARGEAU

Présents : 7 Absents : 2 Quorum : 5

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- ✓ **Approbation du Procès-verbal du dernier conseil**
- ✓ **Columbarium et jardin des souvenirs : emplacement**
- ✓ **Eclairage public (DELIBERATION)**
- ✓ **Inscription MAIRIE en façade**
- ✓ **Travaux extension salle des fêtes**
- ✓ **Assurances communales**
- ✓ **Un peu d'histoire communale**
- ✓ **Questions diverses**

DEROULEMENT DE LA SEANCE ET DELIBERATIONS

➤ **Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 22 juin 2023**

Le procès-verbal du Conseil municipal du 22 juin 2023 a été **approuvé à l'unanimité.**

➤ **Cérémonie 100 ans Mme Odile HERIARD-DUBREUIL**

La cérémonie est prévue le samedi 23 septembre à midi dans le parc du château à Germeville. Si les conditions météorologiques sont mauvaises, le repli à la salle de fêtes est prévu. Les habitants de la commune d'Oradour sont invités, une lettre d'information (avec coupon réponse) va être distribuée.

Un apéritif déjeunatoire sera proposé, les frais partagés entre la commune et la famille HERIARD. Devis de Stéphane DUMONT, traiteur : pour 50 personnes, salé et sucré : 250€.

La famille ne veut aucun article dans Charente Libre.

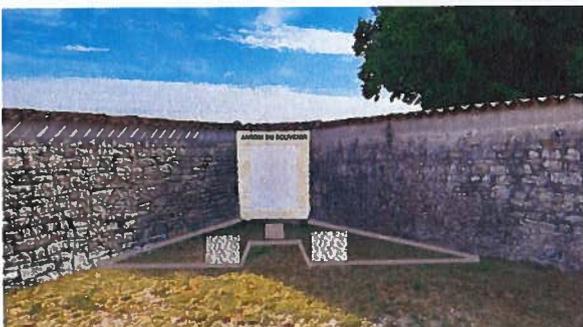
➤ **Jardin du souvenir**

Il est prévu :

- Un puits de dispersion des cendres dans l'angle du mur : boisseau enterré, entouré de gros galets. Une plaque comme celle de l'ossuaire, où seront apposées plaquettes avec nom, prénom, dates de naissance et de décès. Eventuellement 2 bancs en pierre reconstituée
- Le columbarium sera composé de 7 cases intégrées (Société LM béton) dans un mur construit en pierres devant le mur d'enceinte, il est décidé de les placer beaucoup plus espacées que prévu sur la photo. Chaque urne reposera sur une plaque en pierre reconstituée (Ets POUPELIN) qui servira de tablette pouvant accueillir des fleurs. Les portes en acier « Corten » (FAMAMO), acier auto-patiné à corrosion superficielle forcée, résistant aux conditions atmosphériques sont entreposées à tout vent afin de leur laisser le temps de s'auto-protéger. Les plaquettes nominatives seront toutes semblables afin d'harmoniser l'ensemble. Attention à la pente du toit, il faudrait inverser le sens des tuiles sur le mur du cimetière afin de permettre l'écoulement des eaux de pluie.

Devis : Ets LEBEAU 2646€
Ets POUPELIN 210€
Ets FAMAMO 700€
Total de 3556€, soit 508€/case.

Les travaux sont effectués par les agents communaux.



Coût et durée d'une concession cinéraire :

Pour exemples : Aigre – 30 ans : 350€ et 50 ans : 500€
ANGOULEME – 15 ans : 350€
JARNAC – 30 ans : 300€

Il est décidé à l'unanimité de proposer les mêmes durées et tarifs que ceux d'Aigre

30 ans : 350 €

50 ans : 500 €

Le règlement intérieur du cimetière sera modifié, seront rajoutés le titre 9 : espace cinéraire et titre 15 : jardin du souvenir. A été rajouté à l'article 35 la ligne « aucune véranda ne sera acceptée » afin d'éviter les éventuels dommages dus au bris de verres.

➤ Eclairage public (délibération)

Lors d'un conseil municipal, il avait été décidé de remplacer les ampoules de l'éclairage public par des ampoules LEDS.

Il y a plus de soixante dix ampoules sur la commune, 7 sont déjà des LEDS, il reste 65 ampoules à changer. Le Maire a déposé une demande de fonds vert, qui est un dispositif porté par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Le dossier a été accepté.

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/7d35-renover-les-parcs-de-luminaires-declairage-pu/>
Le SDEG interviendra aussi financièrement.

Coût total des travaux : 10 380.16 € TTC

Financement fonds vert : 3460.05 € TTC 33.33%

Financement SDEG 16 : 5190.08€ TTC 50%

Reste à charge pour la commune : 1730.03€ TTC soit 16.67%

Le prix de l'ampoule et accessoires est de 159,69 € . Avec les aides : 26,62 € par ampoule.

Ces remplacements d'ampoules vont contribuer à une économie d'énergie estimée à 60%.

Pour rappels : dépenses éclairage public de la commune d'Oradour

- En 2020 : 2651.87€
- En 2021 : 2541.57€
- En 2022 : 2262.02€

Le conseil municipal, à l'unanimité valide ces remplacements d'ampoules par des LEDS.

➤ Inscription MAIRIE en façade

FICHE TECHNIQUE

LETTRES DECOUPEES
DE FAÇADE

UTILISATIONS :

Pour les façades de bâtiments, murs extérieurs, etc

CARACTÉRISTIQUES :

- Réalisées en composite aluminium laqué masse épaisseur 3 mm
- Coloris au choix : métal brossé or - métal brossé bleu - noir
- Autres coloris : polices, formats - sur devis
- Livrées prêtes à poser avec entretoises et gabarit de pose



EN STANDARD, NOUS PROPOSONS LES ENSEMBLES SUIVANTS (DANS 3 COULEURS) :

MAIRIE	<i>Liberté • Égalité • Fraternité</i>
MAIRIE	<i>Liberté • Égalité • Fraternité</i>
MAIRIE	<i>Liberté • Égalité • Fraternité</i>
MAIRIE	LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
MAIRIE	LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
MAIRIE	LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

MNC 516 - 31050224

Lors d'un précédent conseil, il avait été émis l'idée de remplacer la plaque en plexiglas MAIRIE apposée sur le bâtiment par les lettres M A I R I E.

Deux devis ont été demandés

Lettres hauteur 30 cm et couleur or.

AVISIO 1080.80€ sans la pose

Ets NOBLE à Aigre : 1020€ avec la pose

Un second devis va être demandé à Thierry NOBLE avec une écriture cursive et couleur bronze.

➤ Travaux extension de la salle des fêtes

4 des 7 lots établis par l'architecte, Mme ARCHAMBAULT seront réalisés en régie, par les agents communaux.

Il n'est donc pas nécessaire de lancer un appel d'offres.

L'entreprise TIPHONNET avait présenté des devis aux tarifs convenables.

Le début des travaux est prévu fin octobre 2023 pour se terminer fin décembre avec l'ouverture entre les deux salles. Cette porte pourrait-elle être coulissante, à galandage ? A voir avec la commission de sécurité.

➤ Assurances communales

Le Maire a demandé à GROUPAMA un devis afin de le comparer au contrat actuel avec la Mutuelle de Poitiers.

Ce contrat avec la Mutuelle de Poitiers comporte 5 polices (MULTIGARANTIE COLLECTIVITE LOCALE, MUTIRISQUE HABITATION 1er Logement Chillé, MUTIRISQUE HABITATION 2eme Logement Chillé, GARANTIES DES BIENS A USAGE PRIVE, PROTECTION JURIDIQUE DE LA COLLECTIVITE LOCALE) pour un coût annuel de 3405€.

GROUPAMA propose un contrat regroupant tous les risques pour un coût annuel de 2365€

Il est demandé que Sophie Soulet, Mutuelle de Poitiers, réétudie notre dossier, avant de prendre une décision.

Le Maire nous alerte quant au préavis à respecter de 3 mois, s'il est décidé de résilier le contrat avec Mutuelle de Poitiers, à la date donc du 5 octobre. Il est donc urgent de prendre une décision.

➤ Un peu d'histoire communale

Présentation de photos datant de 1916 et cadastre napoléonien de 1832.

➤ Questions diverses

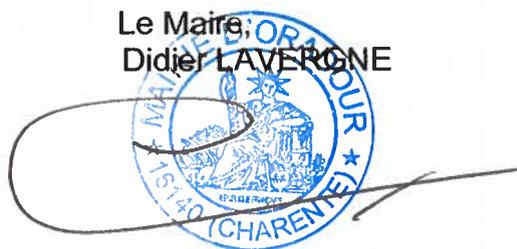
- La cérémonie en hommage à Madeleine et Gustave Normand est prévue le 8 octobre à 11 heures, elle sera suivie d'un apéritif et d'un repas à la salle des fêtes de Mons. A 15 heures, à Oradour, la compagnie « Les 3 coups l'œuvre » proposera une lecture des textes de Charlotte Delbo. La société Bay-Ware nous octroie une somme avoisinant la moitié du devis qui englobe prestation, déplacement, restauration et hébergement pour un montant de 3035.60€. C'est la société de chasse qui porte le projet.
- Le chemin du Perret a été broyé, il est désormais praticable.



- Angélique Maufras qui va effectuer le recensement de la commune va suivre une formation d'agent recenseur le 12 janvier 2024, à Luxé.
- Information d'ORANGE : au 31/01/2027, fermeture commerciale du réseau cuivre. Au 01/01/2027, le réseau cuivre ne sera plus, remplacé en totalité par la Fibre. Il sera toutefois proposé une box téléphonie (sans Internet). Sur la commune, il y a 162 logements. 53 ne sont pas encore équipés de la fibre, soit 33%.
- Une fois de plus, des dépôts sauvages sont à déplorer. Le Maire a pris un arrêté les interdisant et mentionnant l'amende encourue de 1500€. Des panneaux d'interdiction ont été acquis. mobiles, ils pourront ainsi être déplacés sur les lieux d'incivilité.
- Le lavoir de Chillé a été nettoyé par les agents communaux .

La séance est levée à 19 heures 30

Le Maire,
Didier LAVERGNE



La Secrétaire de séance
Corinne BAILLARGEAU